

SOGECCLAIR
Société Anonyme au capital de 2.900.000 euros
Siège social : 7, avenue Albert Durand
31700 Blagnac
335 218 269 R.C.S. Toulouse

RESULTATS DU VOTE DES RESOLUTIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 16 MAI 2014

NOMBRE D' ACTIONS FORMANT LE CAPITAL 2 900 000
NOMBRE D' ACTIONS PRISES EN COMPTE : 2 742 619
NOMBRE D' ACTIONS PRESENTES ET REPRESENTÉES : 1 979 682
NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE : 3 844 146

Première résolution – Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

VOIX POUR : 3 844 146 VOIX CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Seconde résolution – Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

VOIX POUR : 3 844 146 VOIX CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Troisième résolution – Affectation du résultat de l'exercice et fixation du dividende

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

VOIX POUR : 3 844 146 VOIX CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Quatrième résolution – Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés et approbation et/ou ratification de ces conventions

Cette résolution est adoptée à la majorité, sauf abstentions légales.

Il est précisé que sur les 3 844 146 voix présentes, représentées ou ayant voté par correspondance, 2 618 691 voix sont exclues. Seules 1 225 455 voix participent au vote.

VOIX POUR : 1 173 255 VOIX CONTRE : 52 200 ABSTENTION : 0

M. Philippe ROBARDEY propose un amendement au cinquième projet de résolution qui aurait pour objet de ne pas renouveler le mandat d'administrateur de M. Michel Grindes arrivant à expiration ce jour. Il était prévu de proposer le renouvellement du mandat de M. Michel Grindes, mais celui-ci a été nommé en qualité de censeur par le Conseil d'Administration qui s'est réuni ce jour, préalablement à la présente Assemblée, avec effet à l'issue de la présente Assemblée Générale.

Cet amendement a reçu l'agrément du Conseil d'Administration réuni ce jour. En accord avec le bureau qui l'accepte, le Président met aux voix la résolution amendée.

Cinquième résolution – Non renouvellement du mandat de M. Michel Grindes en qualité d'administrateur

Cette résolution est adoptée à la majorité.

VOIX POUR : 3 739 879 VOIX CONTRE : 0 ABSTENTION : 104 267

Sixième résolution – Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de faire racheter par la société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de commerce

Cette résolution est adoptée à la majorité.

VOIX POUR : 3 739 879 VOIX CONTRE : 104 267 ABSTENTION : 0

Septième résolution – Formalités

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

VOIX POUR : 3 844 146 VOIX CONTRE : 0 ABSTENTION : 0